



Traité Békhhorot

Michna 6 - Chapitre 1

הַמִּפְרִישׁ פְּדִיּוֹן פֶּטֶר חֲמוֹר, וְיָמֵת,
רַבִּי אֶלִיעֶזֶר אוֹמֵר:
תִּיבִין בְּאַחֲרֵיכֶם,
כְּחֹמֶשׁ סֵלָעִים שֶׁל בֵּן;
וְחֲכָמִים אוֹמְרִים:
אֵין תִּיבִין בְּאַחֲרֵיכֶם,
כְּפְדִיּוֹן מַעֲשֵׂר שְׁנִי.
הָעִיד רַבִּי יְהוֹשֻׁעַ וְרַבִּי צְדוֹק,
עַל פְּדִיּוֹן פֶּטֶר חֲמוֹר שְׁמֵת,
שֶׁאֵין כָּאֵן לִכְהֵן כָּלוּם.
מֵת פֶּטֶר חֲמוֹר,
רַבִּי אֶלִיעֶזֶר אוֹמֵר:
יִקָּבֵר,
וְיִמָּתַר בְּהִנָּאֲתוֹ שֶׁל טָלָה;
וְחֲכָמִים אוֹמְרִים:
אֵינוֹ צָרִיךְ לְהִקָּבֵר,
וְהַטָּלָה לִכְהֵן:

[Dans le cas de]quelqu'un qui désigne[un agneau pour le]rachat d'un âne premier-né et[que l'agneau]meurt, Rabbi Eliezer dit :[Le propriétaire]porte la responsabilité[financière et doit donner au Kohen un autre agneau à sa place. C'est]comme[le cas des]cinq sela'im[pour le rachat]d'un fils premier-né,[où, si l'argent est perdu avant de le donner au Kohen, il doit donner au Kohen cinq sela'im supplémentaires]. Et les Sages disent :[Le propriétaire]n'assume aucune[responsabilité financière. C'est]comme[le cas de l'argent destiné au]rachat des produits de la deuxième dîme (ma'asserchéni), [où une fois que le propriétaire a désigné l'argent pour le rachat, les produits sont profanes]. Rabbi Yehochua et Rabbi Tsadok ont témoigné à propos[d'un agneau destiné au]rachat d'un âne premier-né décédé, que le Kohen n'a rien ici,(c'est-à-dire que dans un tel cas, l'âne premier-né a déjà été racheté et que le propriétaire n'en assume plus la responsabilité financière pour l'agneau mort, conformément à l'avis des Sages). [Si après que l'agneau ait été désigné], l'âne premier-né meurt, Rabbi Eliezer dit :[L'âne]doit être enterré et[le propriétaire est]autorisé à tirer profit de l'agneau. Et les Sages disent : Il n'est pas nécessaire de l'enterrer et l'agneau[est donné]au Kohen.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions